

## CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 30 juin 2017 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, D. Ferniot Mme L. Jeanguillaume, M. Ph. Bride, Mme S.Hählen, MM. Ch.Pasteur, Cl.Kimmel, Mmes D. Rebboah D, A. Fromond , J. Geneletti, S. Piquet.

Absents excusés : D. Chapoutot, J. Courvoisier (qui donnent procuration par écrit respectivement à Ch Pasteur, et Ph.BRIDE.

Secrétaire de séance : Philippe BRIDE.

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté, il est ajouté trois dossiers : Rapport sur le prix et la qualité des services en ce qui concerne l'assainissement (RPQS), Contrôle des poteaux incendie et Subvention balayeuse.

DELIBERATIONS: Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

**1. Elections sénatoriales** : Monsieur le Maire indique que cette réunion a été fixée par la loi au 30 juin pour toutes les communes de France concernées par ces élections. Il s'agit de désigner par voix d'élection 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants chargés d'élire le dimanche 24 septembre les sénateurs départementaux.

M. le Maire explique le déroulement des élections des délégués ainsi que des sénatoriales. Il s'agit d'un scrutin de liste. Une seule liste se présente dénommée « les Muscadiens » : titulaires Michel Rochet, Sandra Hählen, Daniel Ferniot ; suppléants : Philippe Bride, Lydie Jeanguillaume et Clément Kimmel. . Ont participé au vote, tous les conseillers présents, soit 11. La liste est élue avec 13 voix.(2 procurations).

**2. DPU** : 4 dossiers à traiter : Le conseil décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur les projets de vente ci-dessous

Quatre maisons avec terrain :

- Parcelle 11 rue des Rosiers
- Parcelle A386 sise 1 rue de la Pérouse
- Parcelle AC58 2, rue A.briand
- Parcelle AB 124, 125, 287, 332, rue de la Fontaine

**3. Ouverture de crédits** :

- Radars pédagogiques : installation de panneaux solaires sur les radars pédagogiques (Ouverture crédits de 3000€ prélèvement sur l'article 231/362 salle des fêtes)
- Salle de Bains maternelle : travaux salle de bains maternelle : + 8800€ (prélèvement sur les crédits de dépenses imprévues 020).
- Sidec : financement définitif : 1031€ prélevés aux dépenses imprévues.

**4. Subventions aux associations sur avis OMS** : Sur proposition de l'OMS le conseil décide d'accorder les subventions suivantes :

Foyer rural : 235€, Judo club : 230€, FCMA : 150€, ASM Tennis de Table : 235€, IEFCTF : 60€ et Club Bouliste :90€. Montant Total de la subvention : 1000€

**5. Admission non-valeur** : Le conseil décide d'admettre pour 1 151,50€ de recettes en non-valeur. 3 demandes sont refusées pour des personnes encore présentes sur la commune et solvables. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**6. Baux de location** : Le conseil décide d'accepter de louer le studio n°4 à M. Richard ECK à compter du 1er août.

D'autre part, le studio n°24 est mis gracieusement à disposition d'un gendarme auxiliaire du 24 juin au 30 juillet.

Le loyer du logement vide de la maternelle sera revu à la baisse (530€ charges comprises).

**7. Job été** : Monsieur le Maire indique que deux jeunes seront embauchés en juillet comme job d'été en remplacement du personnel en congés. Il s'agit de Gandrey Charles et Lemoigne Alexis. Nous recherchons encore deux jeunes pour le mois d'août.

8. **Mairie** : Avant-projet définitif : Monsieur le Maire présente les plans définitifs de la mairie avant appel d'offres. Le conseil approuve la proposition A qui sera transmise à l'architecte. En ce qui concerne les choix des bureaux de contrôle on attend d'avoir toutes les réponses avant de décider.
9. **Contrôle des poteaux incendie** : désormais, les sapeurs-pompiers ne sont plus habilités à contrôler le débit et la pression des poteaux incendie. Un appel d'offre a été passé via la mutualisation avec la CCVA. Parmi les 4 opérateurs qui proposent leurs offres, le conseil décide de retenir l'offre DEKRA. Il sera demandé à cette société, des précisions sur ces prestations.
10. **Balayeuse** : dans le cadre de la limitation d'usage de produits phytosanitaires, il y a lieu d'acquérir un matériel adapté. Nous sommes toujours dans l'attente d'un avis favorable de l'agence de l'eau. Une demande de subvention auprès du sénateur a été faite pour un montant de 4 000€.
11. **Rapport sur le prix et la qualité de service de l'assainissement 2016 (RPQS)** : Le conseil approuve ce rapport qui sera le dernier établi par la Commune. En effet, cette compétence a été prise par la CCVA au 1er janvier 2017. Le rapport est consultable en mairie.
12. **Ecoles** : Modification des rythmes scolaires et compte-rendu du conseil d'école du 20 juin : Rapporteurs : Mme Fromond et Jeanguillaume. Il y a une baisse très nette des effectifs de la maternelle à la rentrée de septembre. Le compte rendu des activités des élèves est fait par la Directrice.

L'école remercie la Commune pour les travaux et les employés communaux et fait part de ses demandes pour l'été.

Suite à l'accord des instituteurs et des parents d'élèves le conseil décide d'émettre un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours.

Suite à la prise de compétence scolaire par la CCVA, un projet de 4 groupes scolaires a été retenu par la CCVA. Une discussion s'engage au sein du conseil d'école sur les regroupements scolaires.

Pour notre secteur, sont concernées Champagne sur Loue, Cramans, Grange de Vaivre, Pagnoz, Port-Lesney et Mouchard. Cela représente entre 250 et 270 élèves. Après débat, le conseil prend une délibération de principe afin de démarrer les discussions avec les autres villages.

### 13. Informations diverses :

Jura Go propose un transport en minibus, à la demande, 2 fois par semaine, le mardi et le jeudi pour 2€ le transport. Il permettra d'aller soit à Mont sous Vaudrey, soit à Mouchard selon le village de résidence. Concernant Mouchard, il y aura 2 arrêts : Colryut et la maison de santé.

Entrée sud de Mouchard : le conseil départemental a validé le versement du solde de la subvention.

Clocher Comtois : inauguration ce jour à 17h du clocher réalisé par les élèves et les professeurs de l'IEF CTF. Des remarques sont émises quant à la gêne apportée par les arbres trop prêts de l'ouvrage et qui le dévalorisent.

Rond-point du Bel Air : le Conseil départemental a autorisé l'association à installer un tracteur sur le rond-point.

### 14. Travaux divers : Rapporteur D. Ferniot :

Les travaux de voirie de la rue de la Tuilerie, de la Place du Bel-air et du passage derrière l'école maternelle ont débuté.

Nous avons reçu l'autorisation de commencer les travaux de réfection du mur du cimetière. Le Département va effectuer les travaux rue Victor Bérard (problème de la flaqué d'eau).

Suite au conseil d'école, il a été demandé de goudronner les trous autour du marronnier dans la cour de l'école primaire, à l'occasion de travaux sur la commune. Ce sera fait en même temps que les travaux ci-dessus.

Vidéo protection : une caméra complémentaire a été installée au gymnase.

Fin du conseil : 22h15

Prochain conseil : 4 août 2017

Le secrétaire,

Philippe Bride



Le Maire,

Michel Rochet

